



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN



SOMMAIRE



© MEAE

LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN : FAIRE FACE AUX URGENCES SÉCURITAIRES ET HUMANITAIRES DANS LE MONDE 4

Les deux missions principales
du CDCS 4

Une équipe pluridisciplinaire
d'une centaine d'agents 5



© ESF

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2025 6

La sécurité des Français dans
le monde 6

Répondre aux crises
humanitaires majeures et aux
catastrophes 8



© MEAE

HORS LES MURS : LES ÉQUIPES DU CDCS À LA RENCONTRE DU PUBLIC 11



© MEAE

ASSURER LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER 12

Comprendre les risques et anticiper
les crises 12

Veille et analyse des risques et des événements
sécuritaires, sanitaires et naturels 14

Accompagner les directions sûreté des
entreprises, ONG et opérateurs de l'État
présents à l'international 15

Accompagner les ressortissants
français en difficulté à l'étranger 16

Répondre aux crises 17



© PUJ

COORDINATION EUROPÉENNE ET RÉPONSE AUX CRISES : SOLIDARITÉ ET PROTECTION 19

SANTÉ ET PARTENARIATS 21



© Croix-Rouge française

REPENDRE AUX CRISES HUMANITAIRES DANS LE MONDE 22

Soutenir des projets humanitaires
et de stabilisation au bénéfice des populations
dans des pays en crise 23

Un contexte opérationnel de plus en plus
complexe et exigeant 24

Acheminer de l'aide et des équipes
spécialisées dans les zones de crise 26

Des partenaires de mise en œuvre
aux expertises complémentaires 28

ÉDITORIAL

En ce début 2026, la guerre au Proche et au Moyen-Orient a nécessité une mobilisation massive du Centre de crise et de soutien (CDCS), pour aider nos ressortissants bloqués dans la région mais aussi pour continuer à agir sur le front humanitaire. En 4 semaines, plus de 17 000 appels téléphoniques ont été traités, plus de 100 000 messages ont été envoyés aux inscrits sur le Fil d'Ariane, 20 vols de retour ont été organisés pour plus de 2 200 de nos ressortissants les plus fragiles et, en parallèle, nous avons poursuivi nos opérations d'urgence pour soulager les populations au Liban et à Gaza notamment.

Cette crise, comme toutes celles traversées en 2025, a mis à rude épreuve nos équipes, sur le pont nuit et jour, aux côtés de nos ambassades et de nos consulats, avec le renfort de l'ensemble des agents du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Elles ont travaillé en coordination avec d'autres administrations de l'État, notamment les ministères des armées, de l'intérieur, de la justice et de la santé, en lien toujours plus étroit avec l'Union européenne, un réseau toujours plus dense d'ONG, la Croix-Rouge française et de grands partenaires privés.

Créé en 2008, actif 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 au service de la protection des Français à l'étranger et aux côtés des populations les plus vulnérables partout dans le monde, le CDCS est rapidement monté en puissance. Il a su, au fil des crises, qu'elles soient liées à des conflits ou à des catastrophes naturelles, montrer sa fiabilité, son agilité et son efficacité.

La boussole qui, en permanence, guide l'action du CDCS, est la sécurité des Français et les intérêts de la France. La veille et l'analyse sécuritaire nous permettent ainsi d'anticiper autant que possible les crises et d'actualiser les pages en ligne des Conseils aux voyageurs. En 2025, près de 23 millions de ces pages ont été consultées sur le site



internet du ministère. Au service de nos compatriotes, les équipes du CDCS se relaient aussi pour résoudre les situations individuelles les plus difficiles à l'étranger, les accidents graves de santé, les décès violents ou suspects, les disparitions inquiétantes, les enlèvements.

En parallèle de notre mission consulaire, nous avons aussi poursuivi nos actions humanitaires. Pour répondre à des besoins toujours plus pressants, à cause des crises qui durent, s'intensifient et se multiplient, face à des violations de plus en plus graves et systématiques des principes fondamentaux du droit international humanitaire, le CDCS a réalisé 28 opérations d'urgence, livrant sur tous les continents des médicaments, de la nourriture et des abris. Il a instruit et financé 165 projets portés avec 63 ONG. Cette année sera marquée notamment par la 7^e Conférence nationale humanitaire. Elle sera principalement consacrée aux partenariats à l'heure où la réduction des budgets des principaux bailleurs oblige à repenser nos modes d'action et de fonctionnement.

Ce rapport pour l'année 2025 n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il se veut une illustration de la diversité de nos activités, du professionnalisme de nos équipes, au plus près du terrain et de l'importance de nos missions, au service des Français.

Philippe Lalliot
Directeur du Centre de crise
et de soutien

LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN : FAIRE FACE AUX URGENCES SÉCURITAIRES ET HUMANITAIRES DANS LE MONDE

Jour et nuit, 365 jours par an, le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères **suit l'évolution des crises internationales et assure la continuité des missions du ministère.**

■ Les deux missions principales du CDCS

1. **Protéger les ressortissants français à l'étranger**, en étroite coordination avec le réseau diplomatique et consulaire ;
2. **Piloter la réponse humanitaire de la France** aux crises, catastrophes naturelles, conflits et épidémies à l'étranger, directement ou par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales.

Placé sous l'autorité du ministre et de son cabinet, le CDCS contribue à :

- **La veille et l'analyse sécuritaire** des différents contextes régionaux, nationaux et locaux pour anticiper les crises, en lien avec les ambassades et les directions géographiques ;
- **La production d'expertise**, sous diverses formes, telles que notes d'analyse et avis sécuritaires, en lien avec les directions thématiques du ministère ;
- **L'information du public**, en lien notamment avec la direction de la communication et de la presse.

LES CHIFFRES CLÉS

2025

23 millions de pages « Conseils aux voyageurs » consultées sur le site www.diplomatie.gouv.fr

365 452 voyages individuels et collectifs déclarés sur le Fil d'Ariane

300 870 courriels d'alertes envoyés aux inscrits sur le Fil d'Ariane

Plus de **18 000** appels d'usagers traités via la permanence téléphonique du CDCS accessible au public

Près de **1 000** situations consulaires individuelles traitées pendant les permanences de nuit

1 772 agents du ministère formés à la gestion de crise

207,9 millions d'euros de budget consacré à l'action humanitaire et à la stabilisation dans 50 pays

165 nouveaux projets humanitaires subventionnés dans 37 pays

64 partenaires de mise en œuvre de l'action humanitaire du CDCS

107 AGENTS REPRÉSENTANT 98,9 POSTES ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP) (57 % DE FEMMES)



60 agents titulaires

23 de catégorie A (58 % de femmes)
25 de catégorie B (58 % de femmes)
12 de catégorie C (57 % de femmes)

40 contractuels

(62 % de femmes) dont 9 apprentis

6 agents mis à disposition par d'autres ministères (43 % de femmes)

1 diplomate d'échange allemande

■ Une équipe pluridisciplinaire d'une centaine d'agents

Le CDCS regroupe une centaine d'agents, titulaires de la fonction publique ou contractuels, aux profils variés. Chaque agent apporte au collectif son **expérience, son expertise et des compétences spécifiques** (ex : médicales, humanitaires, juridiques, consulaires, logistiques), souvent acquises ou perfectionnées sur le terrain.

ORGANIGRAMME DU CDCS

Directeur : Philippe Lalliot
Directrice adjointe : Fanny Demassieux

Unité de gestion administrative, budgétaire et de soutien logistique (UGA)

Pôles experts/officiers de liaison interministériels : santé, justice, sécurité, communication

Centre de situation (CS)

Centre des opérations d'urgence (OPS)

Centre des opérations humanitaires et de stabilisation (COHS)



Zoom sur la magistrate du CDCS

La magistrate de liaison du CDCS, mise à disposition par le ministère de la justice, apporte des éclairages indispensables sur l'ensemble des questions de droit qui se posent en matière de sécurité des Français à l'étranger et de mise en œuvre des financements humanitaires

Elle appuie ainsi les agents du CDCS dans la gestion de situations individuelles et collectives sensibles impliquant des Français à l'étranger (disparitions inquiétantes, morts violentes, enlèvements, accidents collectifs, attentats).

Elle assure la liaison avec les juridictions françaises compétentes et participe à la mise en œuvre de la coopération judiciaire, au bénéfice des ressortissants français victimes, en relation avec nos ambassades et consulats.

Elle entretient également un lien étroit avec les acteurs en France de l'aide aux victimes (en particulier, la délégation interministérielle à l'aide aux victimes, le service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes du ministère de la justice, la fédération France Victimes, le fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions) mobilisés auprès des victimes françaises des faits les plus graves à l'étranger, et de leurs proches.

L'Unité de veille

Opérationnelle 24h/24 et 7j/7, l'Unité assure, au sein du Centre de situation, une veille consulaire, diplomatique et sécuritaire. Elle est composée de 17 agents – 4 affectés à la veille de jour, 13 à celle des nuits, week-ends et jours fériés – polyvalents et se relayant en brigades.

L'Unité de veille est chargée de **répondre aux appels parvenant sur la ligne d'urgence** du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et provenant en particulier de **ressortissant français** confrontés à des difficultés à l'étranger. Le cas échéant, ces demandes sont relayées vers les services compétents du ministère soit au sein de l'administration centrale soit vers les ambassades et consulats. **Plus de 18 000 appels ont ainsi été reçus en 2025**, en augmentation notable par rapport à l'année 2024. En juin 2025, un pic de plus de 5 000 appels a été enregistré, dans le contexte de la crise au Moyen-Orient.

L'Unité assure par ailleurs une **veille informationnelle, sécuritaire et consulaire active**, qui s'appuie sur les canaux internes du ministère et de l'Etat et sur des sources ouvertes, élargies aux réseaux sociaux et aux potentialités de l'OSINT (Open Source INTelligence). En cas d'urgence avérée ou d'information déterminante, cette veille peut conduire à l'activation de mécanismes d'alerte allant de la diffusion de recommandations sécuritaires (« Dernières minutes », messages sur le « Fil d'Ariane ») à l'ouverture d'une cellule de crise.

La nuit, les week-ends et les jours fériés, il revient enfin à l'Unité de veille **d'assurer la continuité de certaines missions** en interaction avec d'autres ministères (Intérieur, Armées, Justice...). En 2025 l'Unité de veille a ainsi traité directement près de 1 700 demandes urgentes relatives à des autorisations diplomatiques de survol et à des questions protocolaires. L'Unité a par ailleurs été associée en 2025 à la mise en œuvre ou au suivi d'un nombre soutenu d'opérations d'arraisonnement.

■ La sécurité des Français dans le monde

Afin d'assurer la protection des ressortissants français en cas de crise ou de catastrophe naturelle à l'étranger, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères peut **procéder à des évacuations de ressortissants** – appelées « RESEVAC » – grâce à des moyens civils ou militaires. Ce dispositif est déployé sur décision du Président de la République.

Dans le cadre de son mandat d'aide d'urgence, le CDCS **répond par ailleurs aux besoins des populations les plus vulnérables touchées par des crises humanitaires**, que ce soit par le biais d'envois d'aide en nature ou de soutien aux projets portés par des ONG ou des opérateurs de l'État.

Il arrive que les crises sécuritaires qui amènent le CDCS et les postes diplomatiques à déclencher des interventions visant à faciliter le départ de nos ressortissants, voire à les évacuer, soient également des crises humanitaires. **Les différentes modalités d'action du CDCS se complètent** alors au bénéfice tant de nos ressortissants que des populations locales.

En 2025, trois cellules de crise ont été armées par le CDCS à Paris pour suivre l'évolution de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo, pendant le conflit Israël-Iran et au Népal et répondre ainsi aux besoins de protection de nos ressortissants.

► République Démocratique du Congo

Cellule de crise activée à Kinshasa et à Paris du 3 au 7 février 2025

En janvier 2025, la prise de la ville de Goma dans le Nord-Kivu par le groupe rebelle M23, suivie par d'importantes manifestations dans la capitale Kinshasa, ont conduit à l'ouverture d'une cellule de crise à l'ambassade de France à Kinshasa et, en miroir, au CDCS à Paris. Face à la violence des manifestations, le dispositif de sécurité de l'ambassade a été renforcé par l'envoi temporaire de 24 gendarmes pour assurer la protection des agents et de l'emprise.

L'action conjointe du CDCS et de l'ambassade a permis de localiser et d'assister les ressortissants français se trouvant à Goma lors de l'offensive du M23. La réponse téléphonique mise en place simultanément à Paris, Nantes, et Kinshasa a permis de traiter 674 appels de ressortissants ou de leurs familles sollicitant l'aide des autorités françaises.

► Israël – Iran

Cellule de crise activée à Tel Aviv, Jérusalem, Téhéran et Paris du 16 juin au 28 juin 2025



Agents du Consulat général de France à Jérusalem et du Consulat général de France à Tel Aviv



Vol militaire amenant les ressortissants français de Tel Aviv vers Chypre - juin 2025

En juin 2025, la guerre entre Israël et l'Iran a entraîné l'ouverture de cellules de crises dans plusieurs postes diplomatiques de la région et d'une cellule en miroir au CDCS à Paris.

Deux lignes de réponse téléphonique – une pour Israël et une pour l'Iran – activées à Paris et à Nantes ont reçu plus de 12 000 appels au total, et ont permis d'identifier et d'orienter les ressortissants français en difficulté. Les équipes des ambassades et consulats à Tel Aviv, Jérusalem, Amman, Le Caire, Nicosie, Téhéran, Bakou, Erevan, Ankara, Achgabat, ainsi que les équipes du CDCS, ont accompagné les Français nécessitant une mise en sécurité urgente ou souhaitant quitter le territoire israélien ou le territoire iranien.

Au moment où l'espace aérien israélien était fermé, les options de départ terrestres, via la Jordanie, ou l'Égypte, sont demeurées opérationnelles. 644 de nos ressortissants qui ont emprunté ces voies de sortie ont pu bénéficier de l'aide d'équipes consulaires de nos deux postes diplomatiques, positionnées aux points de passage aux frontières. Des bus ont également été affrétés par le CDCS pour assurer la liaison entre ces points et les aéroports d'Amman et de Charm el-Cheikh.

Par ailleurs, trois vols civils affrétés au départ d'Amman vers Paris ont permis le départ de 450 ressortissants. En complément des vols civils, un avion militaire A400M a effectué sept rotations entre Tel Aviv et Larnaca entre le 24 et le 27 juin avec à son bord près de 400 ressortissants français ; 4 vols affrétés leur ont ensuite permis de rejoindre Paris depuis Chypre.

En parallèle, les 161 ressortissants qui ont pu quitter le territoire iranien via les frontières terrestres ont été accueillis par les agents consulaires déployés spécifiquement par les postes diplomatiques des pays frontaliers.

► Népal

Cellule de crise activée à Katmandou et Paris du 9 au 12 septembre 2025

Suite à l'interdiction des réseaux sociaux par le gouvernement népalais le 5 septembre 2025, de violentes manifestations ont éclaté dans la capitale Katmandou, entraînant des heurts avec les forces de l'ordre et la démission du Premier ministre.

Une cellule de crise a été armée à l'ambassade de France au Népal, appuyée par l'Ambassade de France à New Delhi, son poste de rattachement. Une réponse téléphonique a été mise en place à New Delhi pour répondre aux sollicitations des ressortissants en difficulté, reprise par le CDCS depuis Paris durant la nuit.

► Gaza

Depuis octobre 2023, le Consulat Général de France à Jérusalem est mobilisé au sein d'une cellule de crise afin d'identifier et d'accompagner les personnes susceptibles d'être évacuées vers la France. Ces opérations d'évacuations sont complexes et nécessitent l'engagement de nombreux acteurs sur place, ainsi qu'à Paris, mobilisant différents services de l'État.

Grâce à l'implication du Consulat Général à Jérusalem depuis le début de la guerre, appuyé par l'Ambassade de France à Amman et le CDCS, **13 opérations ont pu être menées en 2025** et ont permis l'évacuation de **357 personnes**. Parmi celles-ci, **12 enfants gazaouis blessés ou malades** ont été accueillis dans des établissements hospitaliers français en 2025, sur un total de 29 patients pédiatriques accueillis en France depuis 2023.

■ Répondre aux crises humanitaires majeures et aux catastrophes

Face à la poursuite des conflits à Gaza, au Soudan, en RDC et en Ukraine en particulier, le CDCS a poursuivi son engagement auprès des ONG qui œuvrent sur le terrain dans des conditions de plus en plus difficiles afin d'apporter de l'aide aux populations les plus vulnérables. En Syrie, alors que la chute du régime Assad a ouvert de nouvelles perspectives, les besoins humanitaires persistent dans un contexte de reconstruction globale du pays.

► La résilience énergétique en Ukraine



Installation de générateurs en Ukraine par l'ONG Électriciens sans frontières

En 2025, les frappes russes répétées sur les infrastructures énergétiques ukrainiennes ont conduit le CDCS à renforcer son soutien au secteur de l'énergie afin de soutenir les capacités du pays et de répondre aux besoins des populations, en particulier durant l'hiver. Ce soutien s'est matérialisé par l'envoi d'équipements énergétiques et par le financement d'activités structurantes mises en œuvre par des ONG partenaires. A l'hiver 2025, face à la dégradation de la situation, le CDCS a acheminé 7 générateurs vers l'oblast de Tchernihiv, grâce à un don de Enedis, à destination d'hôpitaux, d'écoles et d'une agence de l'eau, identifiés avec les autorités locales. Le CDCS continue de s'appuyer sur son partenaire Électriciens sans Frontières, ONG

agrégant l'expertise des énergéticiens français, via la mise en place de projets visant à **sécuriser l'accès à l'énergie d'une centaine d'infrastructures essentielles** (école, hôpital, station de pompage, centre d'accueil de déplacés) grâce à des solutions hybrides (générateurs, batteries, panneaux solaires).

Le CDCS contribue ainsi depuis 2022 au soutien du secteur énergétique ukrainien avec notamment près de 11 millions d'euros de subventions dédiées. Cette priorité est régulièrement rappelée par les autorités ukrainiennes et la communauté humanitaire, comme à l'occasion du *Senior Officials Meeting* organisé par l'Union européenne en janvier 2025 et de la Conférence pour la Reconstruction de l'Ukraine à Rome en juin 2025. Ce soutien se poursuivra pour préparer l'hiver 2026, en lien avec nos partenaires européens et en appui des efforts conduits par le secteur privé et des collectivités territoriales en faveur de la résilience énergétique ukrainienne.

► La santé en Syrie

La chute du régime de Bachar Al-Assad fin 2024 a ouvert de nouvelles perspectives, en particulier dans le secteur de la santé. Le CDCS accompagne ainsi la réimplantation d'Expertise France à Damas afin d'améliorer l'accès des populations dans l'ensemble de la Syrie aux soins de santé primaire, de santé maternelle et infantile, et de santé mentale.

En 2025, le CDCS a travaillé avec plusieurs partenaires dont des ONG internationales (Œuvre d'Orient, International Medical Corps, Un Ponte per) et syriennes (MARS, Croissant-Rouge kurde), pour appuyer des hôpitaux et des centres d'urgence, et pour apporter un soutien psychosocial aux victimes de guerre, former des cadres médicaux et réhabiliter des infrastructures médicales.

La santé constitue ainsi le premier secteur d'intervention du CDCS en Syrie, représentant plus d'un tiers des 50 M€ d'aide alloués en 2025 par la France au bénéfice de la population de ce pays. La Conférence de Paris sur la Syrie le 13 février 2025 a été l'occasion pour le Président de la République de rappeler cet engagement sans faille de la France aux côtés de la population syrienne depuis 2018.

► L'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement au Soudan

Le CDCS a accordé une attention particulière au secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la réponse à la crise soudanaise afin d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les centres de santé et les camps de déplacés et de sensibiliser la population aux bonnes pratiques d'hygiène et à la prévention des maladies hydriques.

Le CDCS a également envoyé du matériel humanitaire essentiel dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'hygiène à l'occasion de deux ponts aériens humanitaires de l'Union européenne, au bénéfice des ONG partenaires. Solidarités International a aussi reçu en juillet 2025 des réservoirs souples qui ont permis à environ 1 000 personnes déplacées d'accéder à une quantité suffisante d'eau potable. 190 000 comprimés de purification de l'eau ont été distribués en septembre 2025 aux populations déplacées dans la région. Le CDCS a également fait don de tentes pour la mise en place d'unités d'urgence de traitement du choléra gérées par Médecins Sans Frontières, dans le contexte de l'épidémie de choléra de grande ampleur qui a touché la région de Tawila entre juillet et août 2025.

En 2025, le CDCS a mobilisé au total près de 20 millions d'euros pour répondre aux besoins humanitaires générés par la crise soudanaise (santé, nutrition, lutte contre les violences basées sur le genre), tant à l'intérieur du pays que dans les pays frontaliers.

► Le soutien à l'enfance en Palestine

En 2025, la France a financé l'aide humanitaire en Palestine à hauteur de 100 M€ en 2024 comme elle l'avait fait en 2023. Ce soutien passe par les acteurs humanitaires dont l'action respecte strictement les



Réhabilitation d'un forage par l'ONG Solidarités international au Soudan

principes et le droit international humanitaire : les agences des Nations Unies, le CICR et de nombreuses ONG françaises et internationales.

Le CDCS a en particulier renforcé son soutien au profit des enfants palestiniens, premières victimes du conflit à Gaza. Dans le secteur de la santé et de la nutrition, plus de 250 000 personnes (nourrissons, enfants, femmes enceintes et allaitantes) sont actuellement prises en charge par les ONG partenaires du CDCS (MDM et PUI). Des espaces dédiés aux mères et aux bébés, des centres de santé primaire et des espaces « Amis des enfants » ont été mis en place par l'ONG Save the Children au profit de 90 000 personnes. En Égypte, Save the Children déploie, également sur financement du CDCS, une réponse d'urgence au bénéfice des enfants gazaouis déplacés, combinant soutien en santé mentale et rattrapage scolaire.

► Action humanitaire Grands Lacs

L'action humanitaire du CDCS dans la région a apporté un soutien aux déplacés congolais et aux populations hôtes en Ouganda et au Burundi, et a contribué à la réponse sanitaire face à la reprise de l'épidémie du virus Ebola et à la prévention des épidémies en lien avec la Croix-Rouge de RDC.



Conférence des Grands Lacs - octobre 2025

Le CDCS a également acheminé de l'aide humanitaire via deux ponts aériens de l'Union européenne au printemps et à l'été 2025 : 12 tonnes de matériel médical, médicaments, suppléments thérapeutiques et matériel d'eau, hygiène et assainissement, issus des stocks du CDCS et des dons de ses partenaires, Tulipe et Nutriset, ont été remis aux ONG Alima, International Rescue Committee, Première Urgence International et Solidarités International pour les populations congolaises.

► La lutte contre les violences sexuelles en RDC

Une attention particulière est portée par le CDCS aux violences basées sur le genre. C'est notamment le cas en RDC, théâtre de violations massives des droits humains (exactions contre les civils, violences sexuelles, enrôlement d'enfants dans les groupes armés). Les financements du CDCS ont ainsi permis de fournir des services essentiels dans les provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu, de l'Ituri et du Kasaï (santé, nutrition, eau, hygiène et assainissement) et de protéger les femmes et enfants, victimes de violences sexuelles et d'exploitation dans des proportions dramatiques. Le CDCS soutient par exemple un projet mis en œuvre par les ONG Handicap International et Première Urgence International prévoyant une offre gratuite de soins de santé aux victimes de violences sexuelles et la mise en place de services de premiers secours psychologiques à destination des populations retournées (précédemment déplacées par le conflit et retournées dans leurs régions d'origine) et des communautés hôtes victimes de la crise.

L'engagement de la France au profit de la RDC a été rappelé le 30 octobre 2025 à Paris lors de la conférence ministérielle de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs co-présidée par le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères et son homologue togolais. La conférence a permis de mobiliser 1,5 Md€ dont 880 M€ de l'UE et des Etats membres, au profit des populations de la région.



© Croix-Rouge

Sensibilisation communautaire sur la prévention et le contrôle des infections dans l'est de la RDC

HORS LES MURS : LES ÉQUIPES DU CDCS À LA RENCONTRE DU PUBLIC

À l'instar d'autres services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le CDCS se rend chaque année à la **rencontre des étudiants, des associations ou encore des entreprises**, pour leur présenter son action et la variété de ses métiers.

► Les 60 ans du site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères à Nantes

Le CDCS a participé à l'anniversaire célébrant les 60 ans du site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères à Nantes, proposant une première séquence axée sur la gestion de crise, les cellules de crise et leur organisation. A cette occasion, deux encadrantes de la réponse téléphonique de Nantes ont pu partager leur expérience des crises au Liban et en République démocratique du Congo. Une seconde séquence a été consacrée à la crise en Haïti en 2024, organisée autour d'un dialogue entre les participants, du poste diplomatique à Port-au-Prince et du CDCS à Paris. De riches échanges avec le public ont permis d'aborder d'autres aspects de la gestion de crise, tels que les enjeux liés aux conflits hybrides, l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la gestion des crises, ou encore les fiches Conseils aux Voyageurs.



► La Fabrique de la Diplomatie

La première édition de la Fabrique de la Diplomatie organisée les 5 et 6 septembre 2025 à l'Université Sorbonne Nouvelle à Paris par l'Académie diplomatique et consulaire du ministère de l'Europe et des affaires étrangères a accueilli près de 20 000 visiteurs, majoritairement des étudiants mais également des universitaires, des diplomates étrangers et des acteurs de la société civile. Les visiteurs ont pu découvrir les différentes facettes de la diplomatie française et aller à la rencontre des agents du ministère.

Les équipes du CDCS ont pu échanger avec de très nombreux étudiants intéressés par nos métiers et nos missions. Cette première édition a également été l'occasion de présenter en détail le processus d'élaboration des Conseils aux voyageurs et d'échanger sur les compétences et l'expertise nécessaires à la gestion de crise.

SALON MONDIAL DU TOURISME DE PARIS

Le CDCS participe chaque année, depuis 2018, au salon du tourisme de Paris. La présence des équipes à cet événement permet de mieux faire connaître les **Conseils aux voyageurs** et le **Fil d'Ariane** aux Françaises et Français, qui voyagent à l'étranger et d'échanger plus globalement sur le travail du CDCS.

L'édition 2025 a accueilli 73 500 visiteurs. Cette forte affluence a été l'occasion pour les équipes du CDCS de sensibiliser nos concitoyens, aux risques qu'ils peuvent rencontrer lors d'un voyage à l'étranger et notamment les risques naturels, sanitaires et sécuritaires, et de les conseiller pour s'y préparer.

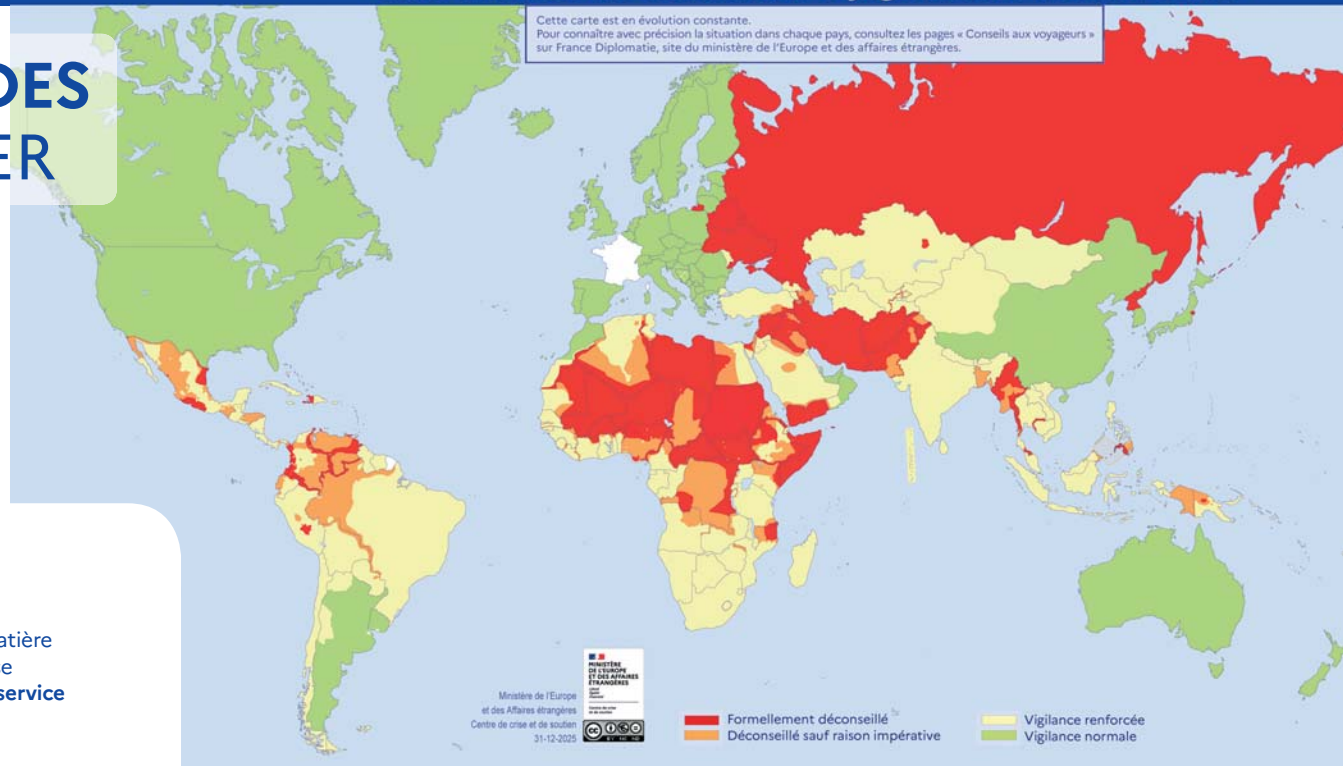
ASSURER LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

■ Comprendre les risques et anticiper les crises



Services aux usagers : informer, alerter, conseiller

Le CDCS élabore et actualise en permanence des recommandations en matière de sécurité à destination des ressortissants français à l'étranger. Il les diffuse principalement au moyen de deux outils : les **Conseils aux voyageurs** et le service **Fil d'Ariane**.



EN 2025

23 millions de pages « Conseils aux voyageurs » consultées

1 857 modifications réalisées (ajustement de la carte et/ou du texte)

1 212 publications « Dernière minute »

+ de **80 %** d'usagers satisfaits

Conseils aux voyageurs

► Les Conseils aux voyageurs

Elaborés à partir des informations provenant du réseau diplomatique, de plusieurs directions du ministère et des partenaires du CDCS, les Conseils aux voyageurs publiés sur le site www.diplomatie.gouv.fr visent à faciliter la préparation et le bon déroulement des déplacements touristiques ou professionnels. Ils fournissent des informations pratiques et des recommandations sécuritaires grâce à **193 fiches-pays assorties de cartes et de fiches thématiques** couvrant les risques sécuritaires, sanitaires, mais aussi naturels (ex : séismes, feux de forêt), ainsi que les formalités d'entrée et de séjour. Les Conseils aux voyageurs sont **régulièrement actualisés**. En cas d'événement ou d'alerte pouvant affecter la sécurité des Français à l'étranger (ex : manifestation **pouvant donner lieu à des troubles à l'ordre public**, attentat, coup d'état, cyclone, séisme...), le CDCS publie des messages et des **consignes spécifiques dans de très courts délais dans la rubrique « Dernière minute »** des Conseils aux voyageurs.

LES 10 DESTINATIONS LES PLUS CONSULTÉES EN 2025 SUR LES CONSEILS AUX VOYAGEURS

- | | | |
|----------------|-------------|---------------|
| 1. Royaume-Uni | 5. Chine | 9. Etats-Unis |
| 2. Thaïlande | 6. Maroc | 10. Vietnam |
| 3. Égypte | 7. Tanzanie | |
| 4. Indonésie | 8. Turquie | |

fil d'Ariane vos alertes voyage

► Le service Fil d'Ariane

L'inscription sur le service « Fil d'Ariane » à partir du site France Diplomatie (diplomatie.gouv.fr) permet aux voyageurs de **recevoir par mail ou par SMS des messages d'alerte et des consignes de sécurité** si la situation dans le pays visité le justifie. Ces alertes peuvent porter sur des risques sécuritaires, naturels ou sanitaires. En outre, **en cas de détérioration grave de la situation et d'activation d'une cellule de crise**, le Fil d'Ariane permet au CDCS ou aux postes diplomatiques de **contacter rapidement les ressortissants français de passage dans un pays pour leur porter assistance**.

EN 2025

365 573 voyages individuels et collectifs déclarés

578 campagnes d'alerte diffusées

300 870 méls d'alertes envoyés

LES 10 DESTINATIONS LES PLUS VISITÉES PAR LES VOYAGEURS INSCRITS SUR LE FIL D'ARIANE EN 2025

- | | |
|---------------|-----------------|
| 1. Thaïlande | 6. Vietnam |
| 2. États-Unis | 7. Indonésie |
| 3. Espagne | 8. Égypte |
| 4. Japon | 9. Italie |
| 5. Maroc | 10. Royaume-Uni |



La certification ISO 9001

Les **Conseils aux voyageurs** sont certifiés **ISO 9001** depuis 2011.

L'audit de certification, mené par l'AFNOR en juin 2023, a conduit au renouvellement pour 3 ans de cette certification, confirmant ainsi la robustesse du processus d'élaboration et d'actualisation des Conseils aux voyageurs et la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue. Le dispositif d'élaboration s'appuie sur l'analyse de l'ensemble du réseau diplomatique et consulaire, intégrant plusieurs directions du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il bénéficie des analyses et de l'expertise de plusieurs autres ministères (notamment des armées et de la santé).

■ Veille et analyse des risques et des événements sécuritaires, sanitaires et naturels

Le CDCS est en charge du **suivi, de la collecte et de la synthèse des informations relatives aux situations d'urgence et aux crises dans le monde**. Il alerte sur les événements susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité des Français à l'étranger ou requérant une action humanitaire d'urgence comme les tremblements de terre. La nuit, le week-end et les jours fériés, il contribue à la continuité du service public en assurant une **permanence diplomatique et consulaire** pour l'ensemble du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Outre les événements sécuritaires et sanitaires, les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient et sont amplifiés par le dérèglement climatique, qui affecte tous les continents, y compris l'Europe (par exemple, les feux de forêts en Grèce).

Les événements météorologiques extrêmes font l'objet d'alertes publiées en « dernière minute » sur les fiches Conseils aux voyageurs et par l'envoi de messages d'urgence aux ressortissants français qui se sont inscrits sur le Fil d'Ariane qui permet aux voyageurs de **recevoir par mail ou par SMS des messages d'alerte et des consignes de sécurité**. Le Fil d'Ariane permet au CDCS ou aux postes diplomatiques de **contacter rapidement les ressortissants français de passage dans un pays impacté par une crise pour leur porter assistance**.

Afin d'affiner sa compréhension et son analyse de certains risques pouvant affecter les ressortissants français à l'étranger, en 2025, le CDCS a renforcé ses partenariats avec les experts et les chercheurs de l'Agence Française du génie parasismique (AFPS), le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'Institut national des sciences de l'univers (CNRS/INSU), ou encore de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), s'agissant du risque nucléaire et radiologique. Le CDCS travaille ainsi régulièrement en lien avec ces organismes et institutions pour améliorer encore ses capacités de veille, d'analyse et sa réactivité face aux risques naturels ou climatiques.

RISQUE SISMIQUE : EXERCICE RÉGIONAL DE CRISE DANS 7 PAYS DES BALKANS



Exercice de crise régional animé par le CDCS dans 7 pays (photos de l'exercice mené en Macédoine du Nord et au Kosovo)

Le Centre de crise et de soutien a effectué une mission de préparation à la gestion de crise au profit de nos ambassades de la région des Balkans du 1^{er} au 5 décembre 2025.

La région des Balkans étant caractérisée par une intense activité sismique, l'accent a été mis sur la préparation des postes à ce risque naturel, pour mieux assurer la sécurité de la communauté française. En amont de l'exercice, 185 agents ont été formés à la gestion de crise, et 120 sensibilisés au risque sismique avec l'appui du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

12 agents du CDCS ont été déployés pour accompagner les postes dans le déroulé des deux exercices de crise régionaux. Un premier exercice animé par les équipes du CDCS depuis Paris a eu lieu le 2 décembre associant les ambassades et consulats de France en Serbie, au Kosovo et en Macédoine du Nord ; le second s'est tenu le 4 décembre associant cette fois les ambassades et consulats en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, en Albanie et au Monténégro. Ils ont permis de tester l'organisation des cellules de crise de chaque poste diplomatique, de mettre en application les formations reçues et d'organiser les mécanismes de coordination et d'appui mutuel entre les équipes diplomatiques et consulaires françaises dans ces pays.

■ Accompagner les directions sûreté des entreprises, ONG et opérateurs de l'État présents à l'international

Le CDCS a créé des **liens privilégiés avec les directions sûreté des entreprises, opérateurs de l'État et ONG** qui jouent un rôle essentiel en matière de sécurité des ressortissants français à l'étranger. Leur rôle n'a cessé de croître au fil des années et de l'évolution des menaces (terrorisme, criminalité organisée, crises sanitaires).

Le CDCS **conseille quotidiennement ces directions sûreté** en communiquant des avis sécuritaires (plus de 800 en 2025) adaptés aux activités, aux missions et aux projets d'implantation de ces structures privées ou publiques. **55 formations et interventions sur des thématiques sécuritaires** leur ont également été dispensées, notamment pour sensibiliser les volontaires internationaux aux éventuels risques sécuritaires auxquels ils peuvent être confrontés.



Le CDCS est un interlocuteur essentiel de la politique de sécurité et de prévention des risques de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger). La création par le CDCS du Club des Opérateurs dédié à la sécurité internationale (COSI) offre un espace de dialogue et d'échange permanent sur les questions de sécurité, afin de partager les bonnes pratiques et d'alerter sur les enjeux d'actualité pouvant affecter la sécurité des collaborateurs français à l'étranger.

Par ailleurs, les formations à la gestion du risque à l'étranger, organisées par le CDCS en coopération avec la Direction de la Sécurité Diplomatique (DSD), permettent chaque année de former une trentaine de personnels AEFE. »

Isabelle Nougarede-Duvivier,
conseillère sécuritaire de l'Agence pour
l'Enseignement Français à l'étranger (AEFE)

CLUBS D'ENTREPRISES PARTENAIRES DU CDCS

- CINDEX (Centre Inter-entreprises de l'Expatriation)
- CDSE (Cercle des Directions de la Sécurité des Entreprises)
- Agora des Directeurs Sécurité-Sûreté
- Cercle Magellan



Formation à la gestion du risque à l'étranger, organisée par le CDCS en coopération avec la Direction de la sécurité diplomatique (DSD), destinée aux agents des opérateurs de l'État sous la tutelle du MEAE



Les évaluations sécuritaires des pays diffusées par le CDCS sont une source d'information de premier ordre pour les entreprises qui souhaitent s'implanter ou envoyer des collaborateurs dans une zone sensible.

À la demande des membres du Cindex, lorsqu'un événement géopolitique le nécessite, le CDCS apporte très rapidement un éclairage précieux sur une situation grâce à leur évaluation sécuritaire. Chaque entreprise partage alors ses préoccupations ce qui génère des échanges riches et constructifs renforçant ainsi notre vigilance collective et notre capacité d'anticipation. »

Delphine Douroux, directrice du CINDEX

RENCONTRES ANNUELLES

Chaque année, le CDCS organise deux rencontres dédiées à la sécurité des collaborateurs à l'étranger : la rencontre sécurité CDCS-Entreprises et la rencontre sécurité CDCS-Opérateurs.

La 10^e rencontre Sécurité CDCS-Opérateurs de la coopération internationale a ainsi rassemblé plus de 130 référents sûreté et cadres des opérateurs de l'État, des ONG et des structures publiques déployés à l'international.

La séquence « anticipation », animée par le Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie (CAPS), sur la base de différents scénarii a notamment mis en lumière le rôle du climat comme amplificateur de risques dans un contexte de polycrise.

La table ronde « Aggravation des risques naturels : comment protéger vos collaborateurs ? », animée par Barbara Pompili, Ambassadrice déléguée à



Table ronde de la 10^e Rencontre Sécurité CDCS-Opérateurs

l'environnement, a réuni trois experts sur les questions d'intensification des risques naturels et les moyens de s'en prémunir.

Parmi les solutions évoquées pour protéger les collaborateurs, l'accent a été mis sur l'adaptation constante des méthodes et pratiques, ainsi que sur la multiplication des préparations face aux phénomènes naturels extrêmes.

■ Accompagner les ressortissants français en difficulté à l'étranger

Les agents de l'Unité des affaires individuelles gèrent, en lien étroit avec les ambassades et les consulats à l'étranger, de nombreux cas de disparitions inquiétantes et d'enlèvement de Français à l'étranger, de morts violentes ou survenues dans des conditions suspectes.

Ensemble, ils soutiennent, orientent et accompagnent les victimes et leurs familles dans l'accomplissement de leurs démarches administratives, juridiques, ainsi que dans la recherche d'un soutien psychologique et/ou social. Pour remplir leurs missions, les agents peuvent s'appuyer sur les associations locales d'aide aux victimes, ainsi que sur la psychologue et la magistrate de liaison du CDCS. En 2025, 60 associations du réseau France Victimes ont ainsi été mobilisées par le CDCS. L'autorité judiciaire française – le Parquet de Paris ou le Parquet national antiterroriste – a par ailleurs été saisie 40 fois en lien avec des décès ou des disparitions inquiétantes à l'étranger. L'Unité a également traité des situations complexes de détention à l'étranger, en particulier celles de nos compatriotes emprisonnés en Iran.

Le CDCS se charge également de l'accompagnement des familles des Français kidnappés à l'étranger pour des motifs crapuleux ou terroristes. Grâce à une astreinte « enlèvement », l'équipe est opérationnelle 24h/24 et 7j/7.

Cet accompagnement est le fruit de collaborations avec de nombreux partenaires institutionnels, dont :

- La Délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV) et le Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) pour l'organisation d'actions mémorielles et pour les retransmissions ou la participation des parties civiles aux procès à l'étranger ;
- Le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) pour l'indemnisation des préjudices subis par les victimes et leurs proches.

1 039 signalements traités

433 décès signalés, dont **329 morts violentes** (ex : accidents de la route, de plongée, noyades, suicides...) ou **suspectes**, incluant **18 homicides**

606 disparitions inquiétantes signalées, dont **38** font toujours l'objet de **recherches actives**

40 saisines de l'autorité judiciaire

■ Répondre aux crises

► Activation d'une cellule de crise

Lors d'un événement majeur à l'étranger, le CDCS peut **activer une cellule de crise** en miroir de celle ouverte dans le poste diplomatique (ambassade et/ou consulat) concerné. L'organisation de la cellule de crise est modulable en fonction des besoins. Différents pôles spécialisés peuvent ainsi être mobilisés, tous placés sous l'autorité d'un directeur de crise : réponse téléphonique, communauté protégée (pour le traitement des situations individuelles de chacun de nos ressortissants), soutien médical, communication, affrètement d'avions ou de bateaux, logistique interne notamment.

Pour pouvoir activer une cellule de crise à tout moment, **tous les agents du centre participent à un système d'astreinte hebdomadaire**. Chaque agent est mobilisable 24h/24 lorsqu'il est d'astreinte et doit pouvoir se rendre disponible et rejoindre le CDCS en moins d'une heure. En cas d'ouverture d'une cellule de crise, elle devient prioritaire sur les autres activités, et tous les agents du CDCS y contribuent, par rotations.

En complément de l'ouverture d'une cellule de crise, le CDCS peut **envoyer des agents en renfort dans les ambassades et les consulats concernés**. Les agents du centre sont ainsi déployables dans les plus brefs

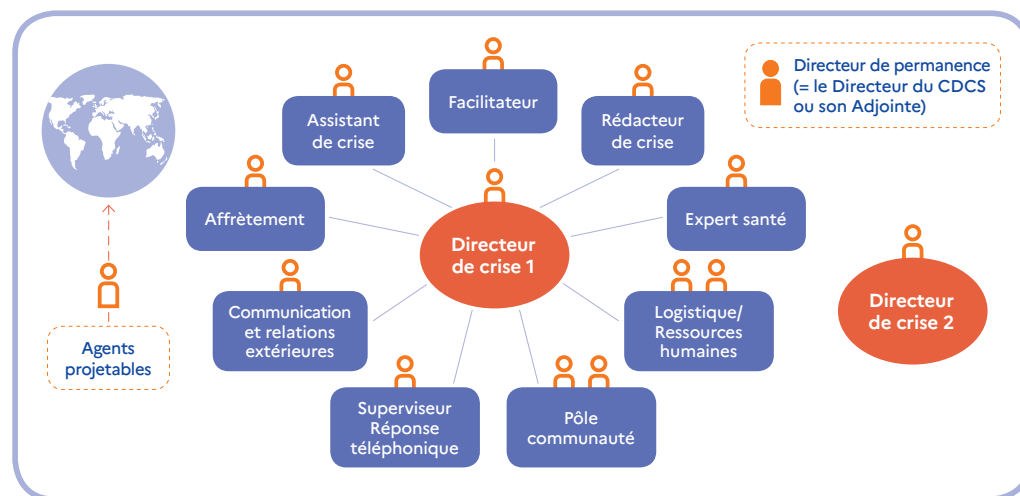
délais, notamment pour faciliter l'évacuation de ressortissants français. Pour ce faire, ils peuvent compter sur des moyens de projection civils ou militaires. Les équipes du CDCS ont ainsi appuyé nos ambassades et consulats en Israël, à Chypre et en Jordanie lors du conflit Israël-Iran en juin 2025.

EN
2025

1 772 agents du ministère formés à la gestion de crise, dont **294 volontaires** de l'administration centrale en France, **150 agents** ayant suivi des séances de présentation du CDCS et **1 328 agents** des postes diplomatiques et consulaires

Plus de 100 volontaires de la Croix-Rouge française formés à la réponse téléphonique

17 répondants et **7 encadrants** au sein de l'équipe de réponse téléphonique basée à Nantes qui vient renforcer l'équipe de réponse téléphonique mobilisée à Paris



► Au-delà du CDCS, la mobilisation des agents du ministère



Réponse téléphonique du CDCS à Paris – 2025

Chaque année, le CDCS propose aux agents volontaires du ministère de l'Europe et des affaires étrangères à Paris de se former pour rejoindre un vivier d'agents mobilisables en cas de crise à l'étranger. Rejoindre le vivier des volontaires du centre de crise et de soutien offre aux agents du ministère de l'Europe et des affaires étrangères l'opportunité de se familiariser avec la gestion de crise tout en contribuant aux missions de service public du ministère. Ces agents peuvent ensuite être affectés aux différents pôles de la cellule de crise en fonction de leur profil. Les agents du MEAE en poste à Nantes qui se portent volontaires peuvent désormais participer également au dispositif de réponse téléphonique en cas de crise. Depuis février 2024, une salle dédiée au sein de l'antenne nantaise du ministère permet en effet d'accueillir un pôle de réponse téléphonique (RT) pleinement intégré à la cellule de crise pilotée par le CDCS depuis Paris.

EN
2025

5 missions d'audit ou d'appui des plans de réponse aux crises des postes diplomatiques

11 missions de formation et d'exercice de crise à partir de scénarii adaptés à chaque pays

1 328 agents du réseau diplomatique formés à différents aspects de la gestion de crise

Au cours de l'année écoulée, la cellule de réponse téléphonique nantaise a notamment été activée lors de « la guerre des 12 jours » entre Israël et l'Iran au mois de juin, en parallèle des cellules activées dans les postes et à Paris, avec 35 agents mobilisés dont 29 répondants et 6 encadrants. La RT nantaise dispose d'un vivier de 90 répondants et de 16 encadrants.

► Préparation des postes à la gestion de crise

Au titre de la préparation à la gestion de crise, le CDCS conseille les ambassades et les consulats généraux dans l'élaboration et l'actualisation de leur plan de sécurité. Il leur est notamment demandé de réaliser chaque année un exercice de crise en autonomie ; un scénario d'exercice leur est proposé. Ces simulations leur permettent de renforcer leur réactivité et leur capacité à répondre à une crise et d'identifier des pistes d'amélioration. En 2025, le CDCS a également dispensé de nombreuses formations en ligne ou en présentiel au bénéfice de 1 328 agents répartis dans une centaine de postes diplomatiques et consulaires.



Au cœur de la cellule de crise activée au CDCS en juin 2025 au moment de la guerre des 12 jours

► Des partenariats pour une réactivité renforcée

Le CDCS poursuit notamment son partenariat avec la Croix-Rouge française (CRF) pour que les volontaires de la CRF puissent renforcer les cellules de crise comme répondants téléphoniques. D'autres contribuent à l'assistance aux victimes ou aux opérations de rapatriement de ressortissants français, en appui aux équipes du CDCS projetées à l'étranger ou lors de l'accueil aux aéroports de nos compatriotes.

COORDINATION EUROPÉENNE ET RÉPONSE AUX CRISES : SOLIDARITÉ ET PROTECTION



Envoi d'aide d'urgence en réponse au séisme en Afghanistan d'août 2025 via nos partenaires ONG

► Crises humanitaires

L'Union européenne est un des premiers bailleurs humanitaires dans le monde (environ 2,5 milliards d'euros de budget en 2025). Le CDCS et la Commission européenne cofinancent des projets sur des thématiques essentielles pour l'avenir de l'aide notamment pour la mutualisation des services logistiques humanitaires, par exemple au Proche-Orient et en Afrique de l'Ouest : co-financement d'un consortium d'ONG pour la protection des populations palestiniennes en Cisjordanie face à l'accélération de la colonisation, financement européen venant en relai d'un projet CDCS appuyant un consortium d'ONG dans le secteur de la santé au Togo et au Bénin.

Le CDCS coordonne la réponse interministérielle française lors d'une crise humanitaire ou d'une catastrophe d'origine naturelle, par exemple par l'acheminement par les Forces armées aux Antilles de 500 kits d'urgence après l'ouragan Mélissa sur l'automne 2025. Il peut également s'appuyer sur les outils mis en place par l'Union européenne : le CDCS participe ainsi aux ponts humanitaires qui permettent aux Etats membres et aux ONG d'acheminer de l'aide (7 participations françaises

aux vols organisés par l'UE en 2025 vers 4 grandes crises humanitaires : Gaza, Grands Lacs, Soudan, Afghanistan). Le CDCS participe aussi aux évacuations sanitaires en lien avec l'Union européenne depuis Gaza. Depuis 2023, 29 enfants ont pu être évacués vers la France, dont 12 en 2025. Depuis l'Ukraine, au cours de l'année 2025, 56 patients ont bénéficié d'une évacuation sanitaire en lien avec l'Union européenne.

La France et l'Union européenne œuvrent également à l'amélioration de l'efficacité de l'aide par la conduite de réflexions stratégiques sur la chaîne d'approvisionnement humanitaire et le financement d'acteurs français (HI Atlas, Bioport, HULO). En mai 2025, la France a accueilli à Lyon deux ateliers sur les enjeux de verdissement de l'aide et des achats humanitaires, co-organisés avec l'UE, le Haut-Commissariat aux réfugiés, le Programme alimentaire mondial et l'ONG Norwegian Refugee Council.

Le CDCS représente par ailleurs la France dans les différentes enceintes humanitaires européennes :

- Chaque mois à Bruxelles, lors des réunions du groupe « Aide humanitaire et aide alimentaire » (COHAFA) qui rassemblent les 27 Etats membres et la Commission européenne autour des priorités

SANTÉ ET PARTENARIATS

Grâce aux nombreux partenariats interministériels établis avec des acteurs du secteur de la santé, le CDCS est en mesure de répondre rapidement aux besoins d'assistance médicale d'urgence des populations touchées par des conflits, des catastrophes naturelles ou des accidents.

Afin d'assurer cette réactivité, le CDCS a conclu plusieurs conventions dont celle avec l'**AP-HP** (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), pour constituer des réserves de matériel médical et de produits de santé, regroupées au sein de « Postes Sanitaires Mobiles » (PSM). Ces dispositifs, facilement déployables sur les théâtres de crise, contiennent plus de cinq tonnes de matériels médicaux ; ils permettent la prise en charge d'environ 500 blessés graves. Le CDCS s'est également doté de PSM dits pédiatriques, conçus pour apporter les matériels nécessaires aux soins d'urgence d'enfants grièvement blessés.

Dans le cadre de son **partenariat avec la Direction générale de la santé et Santé publique France**, le CDCS a également renforcé en 2025 la Taskforce Sanitaire Internationale (TFSI) en formant 40 réservistes supplémentaires. Cette force opérationnelle, désormais composée de plus de 200 professionnels aux profils variés – médecins, chirurgiens, pédiatres, gynécologues, infirmiers, sage-femmes ou puériculteurs – est spécifiquement formée aux missions d'appui et de soutien sanitaire dans des contextes de crise internationale.

Grâce à une **coordination étroite avec le ministère en charge de la santé ainsi qu'avec le ministère de l'intérieur**, le CDCS dispose également d'une capacité de projection rapide d'équipes médicales d'urgence spécialisées, au bénéfice des ressortissants français et des communautés locales affectées.

Par ailleurs, le CDCS a mis en place plusieurs **dispositifs de soutien médico-psychologique** à destination des ressortissants français à l'étranger. Activées selon la nature et l'ampleur des besoins, ils s'appuient sur un partenariat avec le ministère en charge de la santé : la taskforce médico-psychologique, composée de 90 praticiens et experts en psycho-traumatologie formés par le CDCS, peut être déployée très rapidement sur tout théâtre de crise. Le dispositif inclut également une ligne téléphonique d'assistance psychologique, opérée avec le **concours des cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP)**.



Rapatriement de Français d'Israël via Amman – juin 2025

Le CDCS en collaboration avec l'**Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** et le **Centre de la coordination et de la réaction d'urgence (ERCC)** a permis à 12 enfants gazaouis accompagnés de leurs proches d'être hospitalisés en France au cours de l'année 2025. Au total, depuis décembre 2023, 29 enfants gazaouis ont pu être évacués vers la France pour y recevoir des soins médicaux.

Le Centre de crise en lien avec l'**Union européenne, le service de santé des armées et le ministère de la santé** a permis depuis mai 2022, la prise en charge de 209 blessés militaires ukrainiens dans divers hôpitaux français afin de suivre des soins médicaux spécialisés.

stratégiques du secteur (réforme humanitaire, réponse aux crises aiguës et aux crises oubliées) en présence des experts et des acteurs de terrain ;

- Tous les deux ans, lors du **Forum humanitaire européen** (FHE) qui se tient à Bruxelles et rassemble des milliers d'acteurs de l'aide. En 2025, le Forum s'est concentré sur les enjeux du respect et de la promotion du droit international humanitaire, de l'accès et de la protection des personnels humanitaires, de la localisation de l'aide, de la lutte contre la désinformation, ainsi que de la logistique humanitaire et du changement climatique.

► Crises consulaires

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) coopèrent de manière croissante pour prévenir les crises consulaires et y répondre. Bien que chaque Etat soit responsable de la protection consulaire de ses ressortissants, des mécanismes de solidarité existent afin de protéger l'ensemble des citoyens européens quand une crise survient dans un pays tiers.

À travers le **mécanisme de protection civile de l'UE (MPCU)**, un Etat membre peut ainsi proposer aux autres Etats membres des places dans les vols qu'il organise dans le cadre d'une assistance au retour, ou d'une évacuation de ses ressortissants. L'Union européenne prend alors en charge une partie des frais de transport engagés. Lors de la tragédie de

Crans Montana en janvier 2026, le mécanisme européen de protection civile a ainsi été activé pour permettre l'envoi d'équipes médicales spécialisées en Suisse et pour permettre l'évacuation sanitaire d'urgence de patients vers différents pays européens, dont la France.

En cas de crise, le CDCS est le **point de contact en France de la coordination européenne, via la plateforme d'échanges CoOL (Consular On Line)**, qui permet le partage d'informations entre capitales des Etats membres. Des réunions d'urgence peuvent être organisées entre centres de crise européens pour partager des informations sur la situation des ressortissants européens et permettre leur prise en charge. Enfin, le CDCS entretient une relation privilégiée avec le centre de crise du ministère allemand des affaires étrangères, grâce à la mise à disposition d'une diplomate d'échange allemande au sein de l'équipe du centre de situation.

Le CDCS siège par ailleurs au sein de plusieurs instances européennes :

- Le groupe « **Affaires consulaires** » (CoCon) du Conseil de l'UE, conjointement avec la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE),
- Le **Comité de sécurité du Centre de réponse aux crises (CRC)** du Service européen d'action extérieure (SEAE), conjointement avec la Direction de la Sécurité Diplomatique (DSD).

RÉVISION EN COURS DE LA DIRECTIVE 2015/637

La directive 2015/637 organise la protection consulaire des citoyens de l'Union non représentés dans les pays tiers. Depuis fin 2023, à l'initiative de la Commission européenne, cette directive est en cours de révision. Dans un contexte de multiplication des crises ces dernières années (Covid-19, Afghanistan, Soudan, etc.), **l'objectif principal est de renforcer la protection consulaire des ressortissants européens**

non représentés, en période de crise. Le CDCS, en lien avec la DFAE et la Direction de l'Union Européenne, participe activement à ces négociations à Bruxelles, avec les 26 autres pays membres de l'UE, afin de faire valoir les priorités de la France. La directive révisée, qui est en cours d'adoption à Bruxelles, devrait permettre une meilleure prise en compte des ressortissants européens non représentés, à travers un renforcement de la

coordination entre Etats membres. Les nouvelles dispositions visent à s'assurer que les citoyens européens qui ne sont pas représentés dans un pays où survient une crise soient pris en compte par les Etats européens représentés aux mêmes conditions que leurs propres ressortissants, garantissant ainsi leur protection au titre de la citoyenneté européenne.

RÉPONDRE AUX CRISES HUMANITAIRES DANS LE MONDE

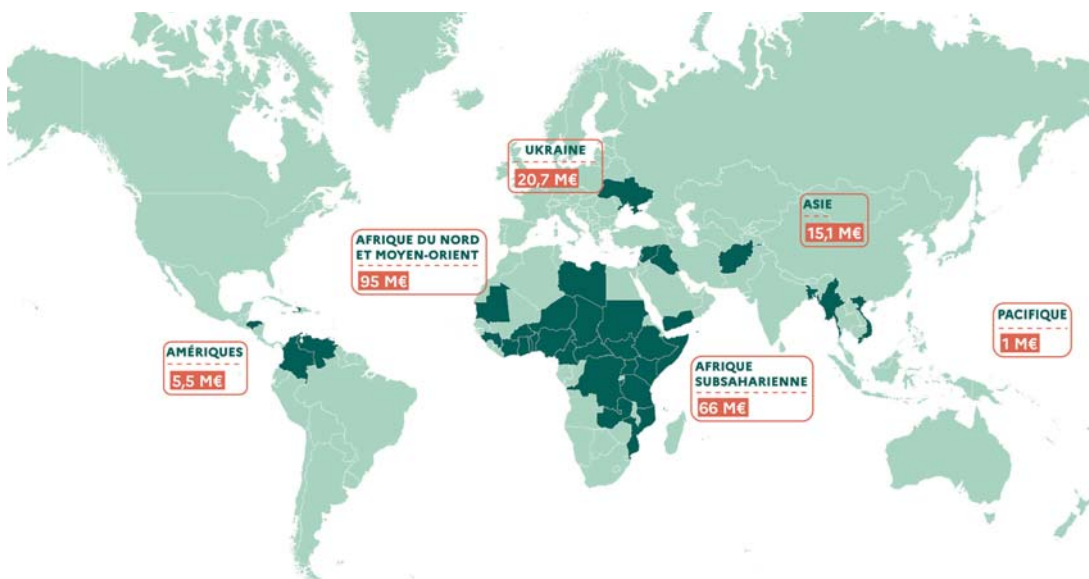
EN 2025

207,9 M€

mobilisés par le CDCS en réponse aux crises et aux urgences humanitaires (projets et opérations d'urgence)

L'aide humanitaire intervient généralement en réponse immédiate à des crises soudaines ou devenues chroniques (conflits, catastrophes d'origine naturelle) pour sauver des vies, soulager la souffrance et répondre aux besoins essentiels des populations civiles vulnérables. Fondée sur le respect du droit international humanitaire, elle permet également de limiter les effets déstabilisateurs des conflits et des crises pour l'Europe et la France sur le plan économique, sécuritaire ou sanitaire.

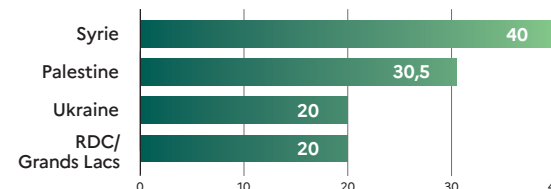
L'aide humanitaire est un levier essentiel de l'action extérieure de la France. Elle est ainsi l'une des composantes du partenariat avec l'Ukraine dans son combat pour la liberté et vers la reconstruction. L'action humanitaire constitue également parfois le seul levier d'intervention au bénéfice direct des populations civiles là où la France n'a plus d'ambassade, ou lorsque la coopération avec les institutions du pays n'est plus possible.



Au sein du CDCS, le **Centre des opérations humanitaires et de stabilisation (COHS)** remplit deux missions au profit des populations des pays victimes de crises humanitaires et de celles frappées par des épidémies ou des catastrophes d'origine naturelle :

- Le financement de projets humanitaires ou de stabilisation portés par des ONG partenaires ou par l'opérateur Expertise France (groupe AFD) ;
- L'organisation d'opérations bilatérales d'aide d'urgence en réponse aux demandes d'assistance d'ONG partenaires ou d'États étrangers pour venir en aide à leur population.

PRINCIPAUX PAYS BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS FINANCÉS PAR LE CDCS EN 2025 (EN MILLIONS D'EUROS)



Source : MEAE/CDCS

■ Soutenir des projets humanitaires et de stabilisation au bénéfice des populations dans des pays en crise

En finançant les **projets humanitaires** à l'étranger portés par les ONG et des opérateurs de l'État, le CDCS contribue à **répondre aux besoins vitaux des populations les plus vulnérables dans tous les secteurs**, en particulier ceux de la santé physique et mentale, de la nutrition, de l'accès à l'eau et à l'énergie, ainsi que de l'éducation et de l'hébergement d'urgence.

Le CDCS soutient également des projets visant à **créer les conditions d'une sortie de crise**, en finançant des actions de stabilisation qui viennent renforcer la durabilité des interventions d'aide humanitaire, par exemple dans les secteurs de la protection et de la lutte contre l'impunité, de la cohésion sociale, de la médiation, de la santé, du déminage, de l'accès durable à l'énergie ou de l'aide à la reprise d'une activité économique. **Le CDCS se coordonne étroitement avec l'Agence Française de développement (AFD)**, ce qui donne lieu soit à la conception de projets en commun, soit à la mobilisation d'un financement AFD en relai de celui du CDCS.

EN 2025

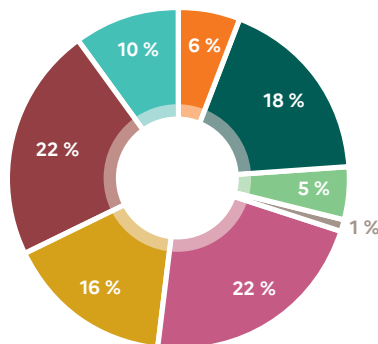
165 projets humanitaires mis en œuvre dans 37 pays

64 partenaires, dont :

- 63 ONG
- 1 opérateur de l'État (Expertise France)

FINANCEMENTS PAR SECTEUR

- Nutrition et sécurité alimentaire
- Santé, dont santé mentale
- Eau, hygiène, assainissement
- Protection et lutte contre l'impunité
- Cohésion sociale et gouvernance
- Éducation
- Énergie
- Autres



Source : MEAE/CDCS

ACTIONS EN FAVEUR DES FEMMES

En 2025, ¾ des projets financés par le CDCS prennent en compte les **besoins spécifiques des femmes et des filles**, pour un montant total de près de 160 M€, via différents types d'actions : prévention des violences sexuelles ; accès à l'éducation ; accès aux soins de santé ; aide juridique et matérielle aux victimes ; sécurisation des douches et des toilettes dans les camps de réfugiés ; accès à l'hygiène via des produits dédiés.

LES 10 PRINCIPAUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU CDCS EN 2025

- Acted
- Action contre la Faim
- CARE
- Expertise France
- Handicap International/ Humanity & Inclusion
- Médecins du Monde
- Première Urgence Internationale
- Save the Children
- Solidarités International
- Triangle Génération Humanitaire



Les catastrophes d'origine naturelle ont marqué l'année 2025 et entraîné une forte mobilisation du CDCS, en lien avec ses partenaires : tremblement de terre en Birmanie (mars), cyclone Jude au Mozambique (mars), inondations en Guinée Conakry (septembre), feux de forêt en Bolivie (septembre), ouragan Mélissa dans les Caraïbes (octobre), cyclone Ditwah au Sri Lanka (novembre).

La Croix-Rouge française en partenariat avec la Fondation Veolia et le soutien du CDCS installe une unité de traitement de l'eau pour répondre aux besoins de la population suite au passage de l'ouragan Melissa en Jamaïque en 2025

■ Un contexte opérationnel de plus en plus complexe et exigeant

En 2025, le secteur humanitaire a connu des bouleversements majeurs. La **forte baisse des financements humanitaires** de la plupart des grands bailleurs, en particulier des États-Unis a conduit les organisations internationales et les ONG à arrêter de nombreux projets et à licencier une partie de leur personnel. La hausse des menaces et des restrictions d'accès ciblant les acteurs de l'aide s'est accentuée. En 2025, 341 travailleurs humanitaires ont été tués, principalement à Gaza et au Soudan, et 203 ont été blessés selon Aid Worker Security Database (AWSDB).



PROTÉGER LES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES

Le CDCS soutient depuis 2025 l'initiative « Protect Aid Workers », créée par l'ONG française Action contre la Faim, également financée par l'Union européenne, qui a développé un **mécanisme de réponse rapide pour les travailleurs humanitaires locaux et leurs familles** qui ont subi de graves incidents tels que des blessures, des enlèvements, des arrestations. Protect Aid Workers soutient leur rétablissement et contribue à les protéger contre d'autres préjudices, à travers une **aide financière et juridique**.

Le soutien du CDCS permet le développement de ce mécanisme en langue arabe et la mise en place d'un **partenariat opérationnel en Palestine**, où le plus grand nombre de travailleurs humanitaires a été tué en 2025.



2025 a été une année de réalité brutale : le retrait américain a laissé des populations entières sans filet, en Afghanistan, au Yémen, en Amérique latine. Dans ce contexte, le soutien continu du CDCS a été décisif – à Gaza notamment où, sans ce financement, il n'y aurait tout simplement pas eu de soins ni de protection pour les civils. Ce que cette année nous a aussi confirmé, c'est que la réponse humanitaire se construit désormais avec les acteurs locaux : au Venezuela, en Ukraine et ailleurs, ce sont des organisations de la société civile, souvent portées par des femmes, qui tiennent les lignes quand tout s'effondre. Notre partenariat avec le CDCS nous permet de les accompagner, et de ne jamais les lâcher. »

Erwan Legrand,
Directeur Général de Première Urgence Internationale



ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CDCS apporte une attention particulière à l'inclusivité des projets humanitaires financés. Certains contribuent directement à la réponse aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Le CDCS soutient plusieurs ONG spécialisées afin de renforcer le traitement médical ainsi que l'inclusion des personnes en situation de handicap (fourniture de prothèses, accès à l'aide distribuée, formation professionnelle) notamment dans des situations de conflit (Afghanistan, Haïti, Palestine, Liban, Soudan, Tchad, Ukraine). En 2025, près de la moitié des financements du CDCS intégrait les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

EN
2025

28 opérations menées
au profit de **20 pays**, dont :

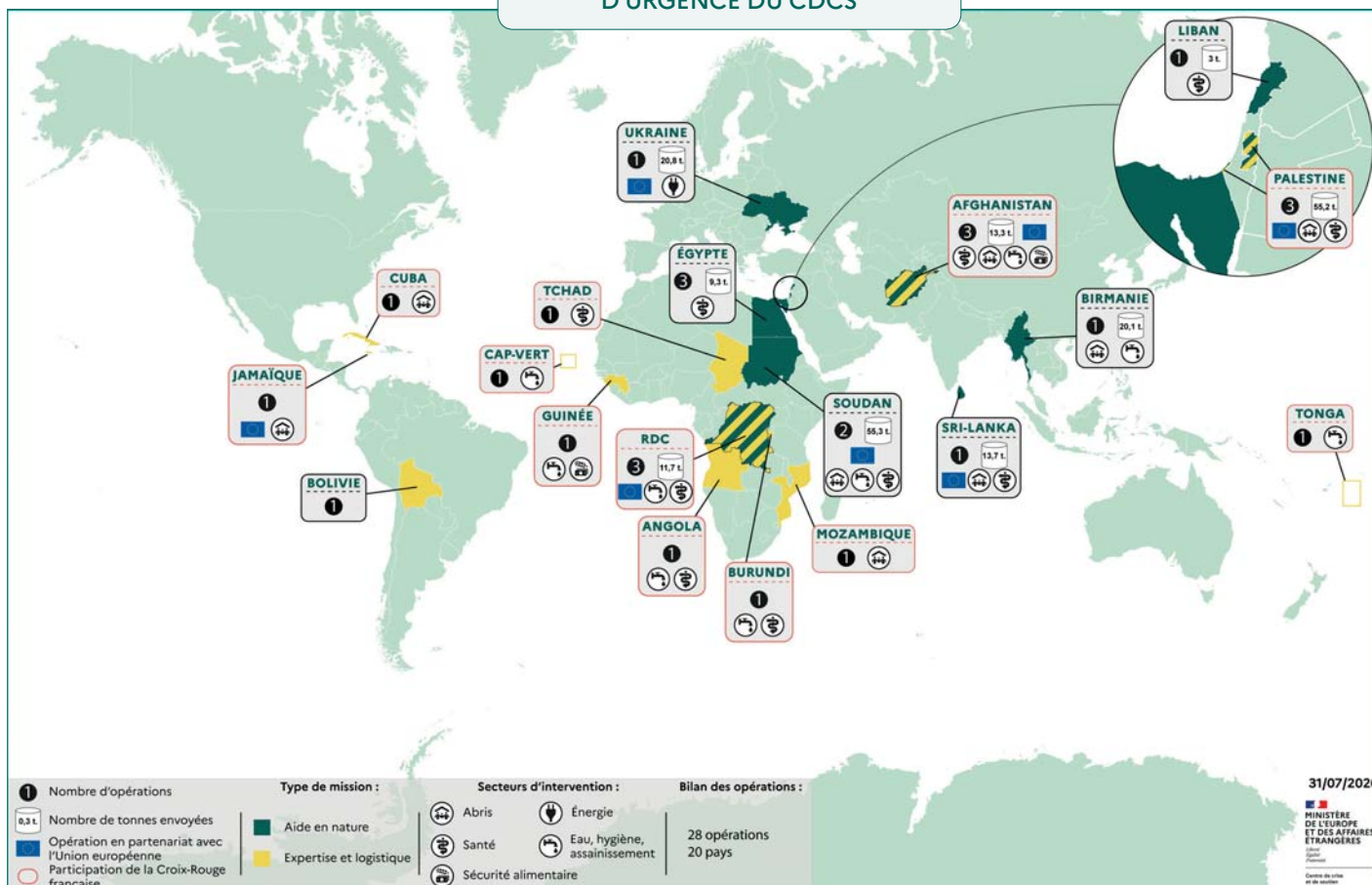
- **15 envois** d'aide en nature
- **13 missions** d'expertise (déploiement de ressources humaines) et de logistique (mise à disposition d'heures de survol de zones de crise par la Fondation Airbus)

Volume du matériel envoyé :
plus de 200 tonnes

■ Acheminer de l'aide et des équipes spécialisées dans les zones de crise

La France, via le CDCS, répond en urgence et directement aux besoins d'assistance exprimés par ses partenaires humanitaires et par les États en difficulté. Pour ce faire, le CDCS s'appuie sur des stocks d'urgence en métropole et dans les territoires d'outre-mer (Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française) et sur les dons et capacités de ses partenaires. Il peut s'agir d'**envois d'aide en nature** (ex : kits d'hygiène, intrants nutritionnels destinés aux enfants souffrant de malnutrition sévère, abris d'urgence), de **missions à disposition de moyens logistiques ou de transport** (ex : affrètement de navires ou d'avions, vols de reconnaissance, stockage de matériel) ou de **déploiement d'experts ou de renforts** (ex : personnel médical, pompiers, secouristes).

BILAN 2025 DES OPÉRATIONS D'URGENCE DU CDCS



LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DU CDCS EN 2025

- AHA Center - Centre de coordination pour l'aide humanitaire des pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)
- Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
- Association Tulipe
- BNP Paribas
- Croix-Rouge française
- Électriciens sans frontières
- ERCC – Centre de coordination de la réaction d'urgence de l'Union européenne
- Fondation Airbus
- Fondation CMA CGM
- Fondation ENGIE
- Fondation Veolia
- Nutriset

LE PARTENARIAT AVEC LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le partenariat entre le CDCS et la Croix-Rouge française (CRF), signé en 2024, permet d'**activer rapidement des réponses d'urgence d'une durée maximale de 4 mois**. Ces réponses peuvent prendre différentes formes, telles que l'**appui au système local de soins** (par exemple par le biais de cliniques mobiles), le **déploiement d'unités de potabilisation d'eau**, l'**envoi de personnel ou de matériel médical**, de **tentes ou de kits de première nécessité**. Le CDCS s'appuie ainsi sur les plateformes d'intervention régionale de la CRF situées dans les Caraïbes (PIRAC), dans l'Océan indien (PIROI) et dans le Pacifique (PIROPS).

Ce partenariat vise également à **renforcer les capacités de réponse aux urgences de la CRF** et des autres sociétés nationales du mouvement de la Croix-Rouge par la formation de personnels, le déploiement d'experts ou le soutien à des pratiques innovantes, dans une logique de localisation de l'aide.

En 2025, **12 opérations d'urgence ont été déployées** notamment en réponse à l'épidémie d'Ebola en République Démocratique du Congo, aux déplacements de population dans la région des Grands Lacs (Burundi) et dans le contexte du conflit soudanais (Tchad), en soutien des structures de santé à Gaza ou en réponse à l'ouragan Melissa dans les Caraïbes (Jamaïque, Cuba).

■ Des partenaires de mise en œuvre aux expertises complémentaires

Pour conduire ses opérations humanitaires, le CDCS s'appuie sur un **réseau de partenaires publics, privés et associatifs** dont les compétences techniques et opérationnelles constituent un appui déterminant à l'efficacité de la réponse française.

En 2025, ces partenariats ont contribué directement à la quasi-totalité des opérations d'urgence du CDCS sur l'ensemble des continents.

► Dans le domaine de la santé

Le CDCS s'appuie sur l'**Association Tulipe**, qui fédère les contributions d'un large réseau de laboratoires et entreprises pharmaceutiques. Ce dispositif permet la constitution de malles de médicaments et de matériel médical répondant aux standards de qualité requis et spécifiquement adaptés aux réponses humanitaires. La convention de partenariat a été renouvelée en 2025 et des malles de médicaments ont été envoyées au cours de l'année en République démocratique du Congo et en Afghanistan.



Préparation de malles de médicaments par l'Association Tulipe

bénéficient aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes et allaitantes, population particulièrement vulnérable en situation de crise. Ces aliments ont été envoyés en 2025 au Soudan et dans la bande de Gaza.

Dans le secteur de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement permettant notamment de lutter contre les épidémies, le CDCS a signé un partenariat avec la **Fondation Veolia** qui prévoit la mise à disposition d'unités de potabilisation de l'eau et la mise à disposition de volontaires spécialisés, par exemple lors de la réponse à l'ouragan Mélissa en Jamaïque.

► Dans le secteur de l'énergie

Les dons de l'ONG **Électriciens sans Frontières** et de ses 14 entreprises partenaires permettent l'**envoi de générateurs, de batteries et de solutions hybrides**

(ex : lampes solaires). Ces solutions sont indispensables pour rétablir un accès minimal à l'électricité dans des contextes fortement dégradés. En 2025, 7 générateurs donnés par ESF ont été envoyés en Ukraine au profit de la région de Tchernihiv.

► Dans le domaine du transport et de la logistique

Des **fondations d'entreprise** mettent à disposition leurs capacités logistiques et/ou financières pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. En 2025, la Fondation Airbus a ainsi soutenu les opérations de lutte contre les feux de forêts en Bolivie grâce à la mobilisation d'un hélicoptère permettant de soutenir les efforts de secours et de contrôle des incendies.



PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET LE MINISTÈRE DES ARMÉES

Le **ministère de l'Intérieur** assure le stockage du matériel d'urgence du CDCS dans ses entrepôts en Ile-de-France, contribuant à la disponibilité immédiate des équipements, notamment en 2025 pour des opérations en RDC, au Soudan, à Gaza, en Afghanistan et au Sri Lanka.

Le **ministère des Armées**, peut, à la demande du CDCS, mobiliser ses moyens de transport afin de faciliter l'acheminement de l'aide vers des théâtres éloignés ou difficiles d'accès comme cela a été le cas pour la Jamaïque en 2025. En réponse à l'ouragan Melissa, les Forces armées antillaises ont acheminé 500 kits famille et deux unités de traitement de l'eau jusqu'en Jamaïque.



APPUI FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ENTREPRISES

Les collectivités territoriales ainsi que les entreprises peuvent s'associer à la réponse humanitaire apportée par le CDCS. Le **Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)** et le **Fonds de concours des entreprises** permettent aux collectivités territoriales françaises et aux entreprises qui le souhaitent d'apporter un soutien financier à l'aide d'urgence mise en œuvre par le CDCS pour assister les victimes de crises humanitaires à travers le monde.

En 2025, des collectivités territoriales françaises et des entreprises ont contribué à la réponse humanitaire du CDCS principalement en **Ukraine** et au **Liban**.



Livraison d'intrants nutritionnels pour lutter contre la malnutrition infantile au Soudan – Février 2026



Pour accéder à ce rapport en version digitale,
veuillez scanner ce QR code

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Centre de crise et de soutien

37 Quai d'Orsay, 75007 Paris, France
@francediplo / @CdCMAE / @ConseilsVoyages

© MEAE 2026

Photographies de couverture (de haut en bas et de gauche à droite) : Envoi de fret humanitaire au Liban, © Hélène Maire/MEAE, Au cœur de la cellule de crise activée au CDCS en juin 2025 au moment de la guerre des 12 jours, © Théo Sardin/MEAE, Formation aux premiers secours en Palestine, © Palestine Red Crescent Society, Déminage dans la région du Sinjar (Irak), © Shakir Shamoo/HAMAP, Dépistage de la malnutrition infantile au Tanganyika (République démocratique du Congo), © Hugh Kinsella Cunningham/International Rescue Committee, Unité de veille du CDCS, © Philémon Henry/MEAE, Réhabilitation d'un forage au Darfour (Soudan), © Renaud Douci/Solidarités International

Impression reprographie DIL la Courneuve

Maquettage : Iskouhi Mouradian

PARTIR UN JOUR ?

AVEC RETOUR !

Pour que votre voyage
ne vire pas au cauchemar,
ayez les bons réflexes sur :

diplomatie.gouv.fr

Conseils
aux voyageurs

fil d'Ariane
vos alertes voyage